



Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision: 11/01/2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Road Choice Diesel Exhaust Fluid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Solution pour la réduction des NOx dans les systèmes SCR

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Old World Industries, LLC
3100 Sanders Road
Northbrook, IL 60062 - USA
T (847) 559-2000
www.oldworldind.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800 424 9300 (United States); 00 1 703 527 3887 (International)
Chemtrec

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS US

Mention d'avertissement (GHS-US) : Aucun(e)
Mentions de danger (GHS-US) : Aucun(e)
Conseils de prudence (GHS-US) : Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% by wt	Classification GHS US
Eau	(N° CAS) 7732-18-5	67,5	Non classé
urée	(N° CAS) 57-13-6	32,5	Non classé

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : L'EPA a établi aucune quantité à déclarer pour les déversements de ce matériau, de confinement secondaire est pas spécifié .

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. En cas de déversement mineur rincer avec de l'eau en excès. Éponger les petits déversements.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Rayons directs du soleil, Sources de chaleur. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Matières incompatibles : Acides forts. Bases fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

urée (57-13-6)

Non applicable

Eau (7732-18-5)

Non applicable

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile. Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque approprié



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: caractéristique odeur ammoniacale
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 9 - 10
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: < 1
Point de congélation	: -11 °C (12 °F)
Point d'ébullition	: > 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Pas Applicable
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 0,6 H ₂ O, >1
Densité relative	: 1,09
Solubilité	: Soluble dans l'eau. Eau: 100 %
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Non établi.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. agents oxydants (peroxydes, chromates, dichromates).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. fumée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

urée (57-13-6)	
DL50 orale rat	14300 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Mâle, Valeur expérimentale)
ATE US (voie orale)	14300 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: 9 - 10

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 9 - 10

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

urée (57-13-6)	
CL50 poisson 1	> 6 810,00 mg/l (96 h, Leuciscus idus, Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 Daphnie 1	> 10 000,00 mg/l (DIN 38412-11, 24 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)

12.2. Persistance et dégradabilité

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

urée (57-13-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
DThO	0,27 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

urée (57-13-6)	
BCF poissons 1	1,00 (72 h, Brachydanio rerio, Eau douce (non salée), Étude de littérature)
Log Pow	< -1,73 (Valeur expérimentale, Méthode A.8 de l'UE)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

urée (57-13-6)	
Mobilité dans le sol	Pas applicable
Log Koc	-1,43 - -1,19 (log Koc, Valeur calculée)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : Pas d'informations complémentaires disponibles

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des produits/emballage : En tant que déchet liquide non dangereux, il doit être solidifiée avec des agents stabilisants tels que le sable, la cendre, ou de l'argile absorbante voler, de sorte qu'aucun liquide libre reste avant élimination dans une décharge de déchets industriels.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Reportez-vous au courant TMD Canada pour d'autres règlements canadiens

ADR

Non réglementé

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG / IMO

Non réglementé

Transport aérien

Conformément aux exigences de IATA / ICAO

Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Road Choice Diesel Exhaust Fluid	
EPA TSCA Regulatory Flag	Toxic Substances Control Act (TSCA): Les ingrédients actifs de ce produit sont énumérés
CERCLA RQ	Aucun . Ce matériau est pas classé comme dangereux en vertu des règlements de l'EPA.
Loi SARA Section 302, États-Unis, TPQ (Seuil de procédure d'urgence)	Pas de substances extrêmement dangereuses sont dans ce produit.
Classification de risques SARA Section 311/312	L'urée . Pas de dangers résultant de la matière tel que fourni.

urée (57-13-6)

EPA TSCA Regulatory Flag Toxic Substances Control Act (TSCA): Les ingrédients actifs de ce produit sont énumérés

Eau (7732-18-5)

Indiqué sur la liste de la TSCA des États-Unis (Toxic Substances Control Act - Loi sur le contrôle des substances toxiques)

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Road Choice Diesel Exhaust Fluid

Classification SIMDUT Cette FDS a été préparée selon les critères du Règlements sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et le FDS contient toutes les informations requises par le HPR. Informations SGH applicable est listé dans la section 2.2.

15.3. Réglementations des Etats - USA

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

RUBRIQUE 16: Autres informations

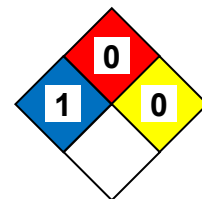
Date de révision : 11/01/2019

Textes complet des phrases H:

Danger pour la santé NFPA : 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA : 0 - Matériaux qui ne brûleront pas dans des conditions extrêmes typiques, y compris des matériaux intrinsèquement incombustibles tels que le béton, la pierre et le sable.

Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



SDS GHS US (GHS HazCom 2012) OWI

Old World Industries, LLC n'offre aucune garantie, représentation ou garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'à-propos du matériel présenté dans ce document. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la sécurité, la toxicité et l'à-propos de ce produit pour son utilisation, sa manipulation ou son élimination du produit. Puisque l'utilisation réelle par d'autres personnes dépasse notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite n'est offerte par Old World Industries, LLC quant aux effets d'une telle utilisation, les résultats qui en découleront ou la sécurité et la toxicité du produit. Old World Industries, LLC n'assume aucune responsabilité découlant de l'utilisation par d'autres personnes du produit décrit dans ce document. Les données dans cette FSSP se rapportent seulement au matériel spécifique à ce document et ne se rapportent aucunement à son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre processus.